



La commune de Lévis-St-Nom, avec la participation du Parc de la Haute vallée de Chevreuse, a créé trois circuits pédestres « en boucle » sur son territoire :

- Le circuit d'Yvette
- Le circuit de Girouard
- Le circuit du Pommeret

Ces trois circuits qui couvrent une longueur totale de **19,2 km** seront l'occasion de (re)découvrir le Prieuré d'Yvette, l'Eglise, l'Abbaye de Notre Dame de la Roche et le bois de l'Etrille.

La signalétique utilise le mobilier rural du Parc. A chaque départ, des panneaux présentent la cartographie du Parc, celle des circuits et sont complétés d'informations spécifiques. Plusieurs poteaux de repérage directionnel ont été mis en place au long de chacun des circuits.

Des travaux de consolidation ou de stabilisation ont été faits sur les parties difficilement praticables.

Le circuit du Pommeret :

Il s'étend sur trois communes, la commune de Lévis-St-Nom, la commune du Mesnil-St-Denis et celle de Dampierre. Il a une longueur totale de **6,3 km** dont, 940m sur la commune du Mesnil-St-Denis, 4,1 km sur la commune de Lévis-St-Nom, 1,1 km mitoyen entre ces deux communes et 160m mitoyen entre Dampierre et Lévis-St-Nom.

Le sens attribué au circuit est opposé à celui donné par le guide DAKOTA, soit **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre**, pour des raisons de points de vue du paysage et de praticabilité du parcours. En descendant la SR 18, une vue magnifique s'offre sur la vallée du Pommeret que l'on surplombe. Ce circuit monte le coteau ouest du Ru du Pommeret par le CR 16, puis redescend par le CR 22, légèrement pentu et en terre sableuse.

Le circuit du Pommeret rallie **l'Eglise et le Cimetière de Lévis-St-Nom, l'Abbaye de Notre Dame de la Roche,** le Ru et le Vallon du Pommeret, le Château de la Boissière Beauchamp et Girouard. Les milieux qu'il traverse sont : forêts, champs, prairies, et zones humides (Ru du Pommeret). Au niveau de la topographie, ce circuit parcourt plateaux, coteaux, vallon et fond de vallon, avec un dénivelé maximum de 65m. Il passe par le chemin de l'Eglise (CR 17) pour rejoindre le CR 16 au niveau du cimetière.

Le circuit d'Yvette :

Ce circuit s'étend sur deux communes, celle de Lévis-St-Nom et celle des Essarts-le-Roi. Il représente une longueur de 5 km dont 2,5 km sur la commune de Lévis-St-Nom, 2,360 km sur la commune des Essarts-le-Roi et 140m mitoyen entre ces deux communes.

Il tourne dans le **sens inverse des aiguilles d'une montre.**

Il rallie le Moulin Neuf, le Château de la Boissière Beauchamp, le chemin de la Porte Dorée, **le Prieuré d'Yvette,** les Layes et les Beaudoins. Les milieux qu'il traverse sont : forêts, champs, prairies, et zones humides (Fonds d'Yvette). Au niveau de la topographie, ce circuit parcourt plateaux, coteaux et fond de vallon, avec un dénivelé maximum de 60m.

Le circuit de Girouard :

Ce circuit concerne trois communes ; Lévis-St-Nom, les Essarts-le-Roi et Dampierre. Il couvre une longueur de **7,9 km** dont 380m sur la commune des Essarts-le-Roi, 4,02 km sur la commune de Dampierre, 3,25 km sur la commune de Lévis-St-Nom et 250m mitoyen entre ces deux dernières communes.

Ce circuit tourne dans le même sens que celui du Pommeret sur leur partie commune. Ainsi, **son sens de progression est celui des aiguilles d'une montre,** pour la vue du paysage et la praticabilité.

Ce circuit passe par **l'Eglise et le Cimetière de Lévis-St-Nom,** monte au carrefour des Six Croix, traverse le Bois de Maincourt et longe le marais, puis passe dans Maincourt, puis dans le

hameau du Mousseau, traverse le

bois de l'Etrille

en longeant

le Ravin

puis le Haras, pour finir dans Girouard. Les milieux traversés sont : forêts, champs, prairies, zones humides (Yvette, Marais de Maincourt, Ravin de l'Etrille, Ru du Pommeret). En termes de topographie, ce circuit sillonne plateaux, coteaux et fonds de vallons, avec un dénivelé maximum de 60m.